

Enseignement secondaire supérieur
de promotion sociale

AUXILIAIRE DE L'ENFANCE

ECOLE INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE

En 1 an



Cours du jour

À partir de janvier 2023, dates à confirmer

Détail de la formation

L'auxiliaire de l'enfance est un professionnel qui accueille les enfants confiés par leurs parents en dehors du temps scolaire et assure la prise en charge de l'absence de ceux-ci. Son action vise à assurer auprès des enfants de 0 à 12 ans une présence stimulante et épanouissante dans des structures d'accueil collectives et/ou dans un cadre familial, à assumer un rôle éducatif dans le respect des valeurs et du projet éducatif des parents et des structures qui l'emploient.

Stages

3 stages durant l'année.

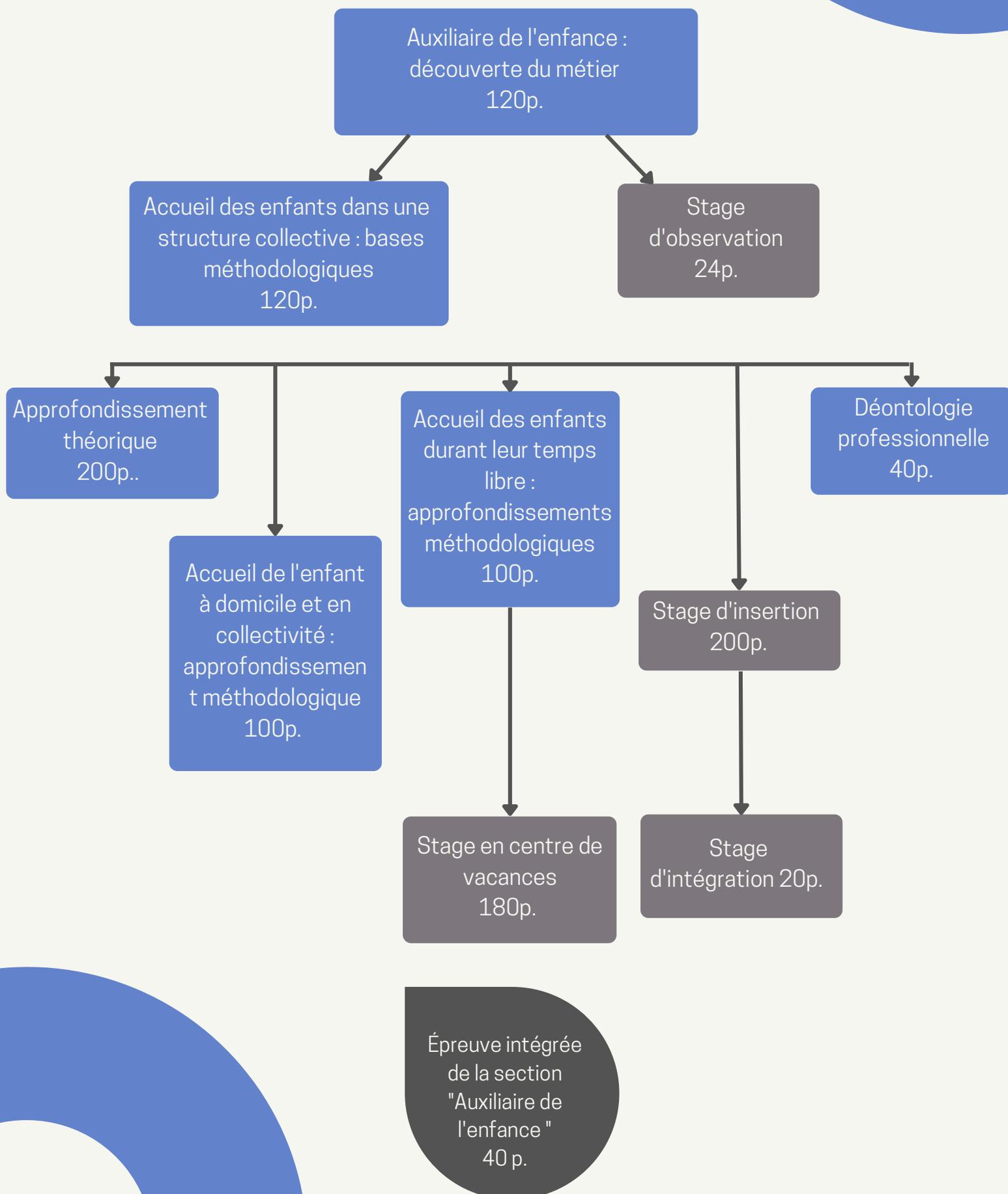
Diplôme

Certificat de l'enseignement secondaire supérieur "Auxiliaire de l'enfance" spécifique à la Promotion Sociale (possibilité d'accéder au module équivalence CESS).

Débouchés

Milieus d'accueil des enfants de 0 à 6 ans : crèches, crèches parentales, pré-gardiennage, maisons d'enfants, maisons communales d'accueil de l'enfance, halte-garderie ; accueil des enfants durant leur temps libre ; accueil extrascolaire, école de devoirs ; accueil d'enfants dans un cadre à caractère familial, autonome ou dans un service d'accueillantes d'enfants conventionnés ; service de garde d'enfants malades, ...

Programme de la formation



Conditions d'accès

Attestation du 2e degré (CE2D) ou CESI. Si pas, test d'admission.

Frais d'inscription

Droit d'inscription ? € + Frais administratifs 60€ = ?€

Inscription

Les inscriptions auront lieu à partir de décembre 2022 (dans la mesure des places disponibles).

Contact

2b, Rue Godefroid Kurth 6700

Tél. : 063/ 23 33 90

Fax. : 063/ 23 69 17

eica@skynet.be

<https://www.eicarlon.be>